

Questions orales

des programmes qui n'ont pas encore fait l'objet d'entretiens avec les provinces, comme il est en train de le faire?

* * *

● (1510)

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

LA QUESTION DES PERMISSIONS ET DES LIBÉRATIONS CONDITIONNELLES—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Reg Stackhouse (Scarborough-Est): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au solliciteur général. A la suite de l'incident survenu hier dans la province de Québec alors qu'un détenu de l'institution pénitentiaire de Cowansville en permission, dit-on, s'est évadé en forçant un citoyen à le conduire à 50 milles de Montréal sous la menace d'un couteau, et étant donné que l'on propose dans le discours du trône d'accorder plus d'importance à la protection de la société, le ministre songe-t-il à appliquer autrement le programme de permissions, de façon à éviter le genre d'incident qui est survenu hier et qui se produit trop souvent depuis le début de la session?

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, cet incident fait actuellement l'objet d'une enquête. Comme je l'ai dit à la Chambre, nous sommes en train de préparer des propositions pour modifier le système de libération conditionnelle et d'absence temporaire et ces mêmes propositions seront présentées à la Chambre sous peu.

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, le solliciteur général pourrait-il me dire combien d'incidents de ce genre devront se produire avant qu'il cesse d'enquêter et commence à agir?

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: A l'ordre.

LA LIBÉRATION CONDITIONNELLE DES DÉTENUÉS—LES RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LA SITUATION DE LA FEMME

M. John Gilbert (Broadview): Monsieur l'Orateur, étant donné que le rapport sur la situation de la femme renferme des recommandations concernant la femme et la loi sur la libération conditionnelle des détenus, et tout particulièrement la fermeture de la section réservée aux femmes au pénitencier de Kingston, le solliciteur général pourrait-il nous dire s'il a pris certaines mesures concernant ces recommandations?

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, nous sommes en train d'en discuter avec les provinces et nous avons certaines propositions à leur faire. Nous espérons faire une déclaration en temps opportun.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'ACCORD CANADO-AMÉRICAIN SUR LA PRODUCTION AUTOMOBILE—LES RÉPERCUSSIONS PROBABLES DES MODIFICATIONS ENVISAGÉES

M. John Wise (Elgin): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce et elle fait suite à d'autres posées précédemment. Croit-il vrai-

[M. Forrestall.]

ment que les modifications éventuelles à l'Accord canado-américain de l'automobile contribueront à améliorer la position du Canada?

M. l'Orateur: A l'ordre. Posée ainsi, la question est irrecevable.

* * *

LES POSTES

L'ENVOI DE FORMULES T4 DE 1972 POUR DU TRAVAIL EFFECTUE EN 1971—LES MESURES ENVISAGÉES

L'hon. Paul Hellyer (Trinity): Monsieur l'Orateur, je veux poser une question au ministre des Postes et je lui en ai donné préavis. Dernièrement, le ministère des Postes a-t-il envoyé des formules T4 de 1972 à certaines personnes dans la région de Toronto, y compris M. H. Griesdorf, 32, avenue Alberta, pour du travail exécuté durant la période d'affluence de Noël 1971?

[Français]

L'hon. André Ouellet (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, je veux remercier l'honorable député de m'avoir donné préavis de sa question, mais je voudrais lui rappeler que la rémunération et les déductions pour fins d'impôt ne relèvent pas de ma compétence mais plutôt de celle du ministre responsable du Bureau central de la paie du ministère des Approvisionnements et Services.

[Traduction]

M. Hellyer: Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au ministre des Approvisionnements et Services. Est-ce que le gouvernement envoie normalement des formules T4 de 1972 pour du travail exécuté au cours de l'année financière 1971, cela est-il conforme à la loi et, dans le cas contraire, le ministre voudrait-il examiner cette affaire et faire les restitutions qui s'imposeraient de manière à ce que ces personnes ne payent pas d'impôt en 1972 sur un revenu gagné en 1971?

[Français]

L'hon. Jean-Pierre Goyer (ministre des Approvisionnements et Services): Je vais sûrement examiner la question, comme l'a suggéré l'honorable député, monsieur le président.

* * *

LA NAVIGATION

LES DÉGÂTS AUX PROPRIÉTÉS RIVERAINES DU LAC ONTARIO ET DE LA BAIE DE QUINTE

[Traduction]

M. A. D. Alkenbrack (Frontenac-Lennox et Addington): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports et je lui en ai donné préavis. Elle fait suite à une question que j'ai posée le 11 avril et à trait au danger que représentent, pour les propriétés riveraines, notamment dans la baie de Quinte, les bateaux qui se déplacent à grande vitesse dans des eaux fermées. Je lui avais demandé de fixer une limite de vitesse. Pourrait-il maintenant informer la Chambre des nouvelles restrictions à la vitesse d'un bateau qui circule dans les Grands lacs inférieurs et dans la baie de Quinte durant cette période de crue excessive?